Élections législatives du 18 novembre 1962 — Huitième circonscription de la Gironde



Jean LAFOURCADE

Propriétaire exploitant

Ancien déporté résistant

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime gaulliste.

Le référendum-plébiscite du 28 octobre vient de montrer un sérieux affaiblissement des positions de De Gaulle qui a perdu, dans notre département 28 % des suffrages exprimés par rapport au référendum de septembre 1958 (58 % au lieu de 86 %).

Après ce premier succès remporté par les forces ouvrières et démocratiques sur le pouvoir personnel, la lutte contre ce pouvoir et sa politique réactionnaire doit être poursuivie sans esprit de compromis.

Pour que cette lutte soit victorieuse, l'union des communistes, des socialistes et des républicains de toutes nuances est indispensable. Au contraire, la collusion de certains dirigeants S.F.I.O. ou Radicaux avec des éléments réactionnaires et fascistes comme Estèbe, Portmann et Sourbet ne peut que désorienter les électeurs républicains et favoriser le maintien du pouvoir gaulliste.

En votant pour les candidats du Parti Communiste Français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel, et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

LE BILAN DU GAULLISME

— Réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés;
— Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie;
— Les paysans travailleurs condamnés en grand nombre à la disparition;
— Les artisans et les petits commerçants sacrifiés aux intérêts des monopoles.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S., la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Et ce pouvoir prétendu stable a compté de très nombreux remaniements ministériels en quatre années.

CONTRE LE RETOUR AU PASSÉ

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?
— Ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social;
— Des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction;
— Les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti Communiste Français vous propose un programme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises;
— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites;
— Construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables;
— Aide aux exploitations familiales agricoles et soutien de la coopération agricole;
— Réforme démocratique de l'enseignement.

EN POLITIQUE EXTERIEURE

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général;
— Opposition aux entreprises du militarisme allemand;
— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes.

Ce programme permettrait le développement de l'économie industrielle et agricole de nos régions plus que les phrases sur « l'Expansion économique du Sud-Ouest ». Le soutien de la bourgeoisie réactionnaire et cléricale, le député sortant M. Sourbet, porte beaucoup de responsabilités dans vos difficultés.

Il a aidé l'U.N.R. à s'installer au pouvoir au profit du Grand Capital. Il a apporté son appui aux criminels de l'O.A.S. en votant « l'amendement Salan », puis en refusant la levée du l'immunité parlementaire de Georges Bidault qui est le chef de l'O.A.S.

En votant la loi de Gaulle-Debré en faveur des subventions à l'Ecole confessionnelle, il a porté atteinte à l'Ecole publique, à la laïcité de l'Ecole et de l'Etat que les républicains ont toujours défendu.

TRAVAILLEURS DE NOS CITES !... TRAVAILLEURS DE LA TERRE !...

VOTEZ pour le candidat du Parti Communiste qui vous a toujours dit la vérité et qui s'engage à défendre ces revendications qui sont conformes à vos intérêts :

— Suppression des abattements de zones de salaires;
— Application intégrale des conventions collectives existantes;
— Augmentation du S.M.I.G.;
— Retour à la loi des 40 heures sans diminution des salaires;
— Affiliation des TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE au régime général de la Sécurité sociale;
— Parité des salaires agricoles avec ceux de l'industrie;
— Augmentation des pensions et retraites.

AGRICULTURE : Rétablissement et élargissement des droits des fermiers et métayers; création d'une caisse de calamités agricoles; retour à l'indexation des prix agricoles sur les prix industriels supprimée par de Gaulle; annulation des dettes pour les emprunts « gelées ».

VITICULTURE : Abrogation du décret du 21 juillet 1962 sur la nouvelle campagne viticole et qui prépare la liquidation de la viticulture familiale;

Exigence d'un minimum de 200 hl exonérés de toutes charges hors-quantum et des prestations obligatoires d'alcool vinique;

Taux progressif pour le calcul du hors-quantum afin que l'essentiel des charges soit supporté par les gros producteurs;

Libération prioritaire de la récolte des exploitants familiaux avec un minimum de 100 hl;

Suspension des mesures prévues à l'encontre des producteurs ayant des cépages prohibés;

Pas d'importation de vins étrangers y compris au titre du Marché commun avant le déblocage de la totalité du hors-quantum;

Soutien et garantie du prix du vin par la création d'une société d'intervention.

A PROPOS DE LA LOI D'ORIENTATION ET S.A.F.E.R. : Nous sommes partisans que pour toutes les terres disponibles et mises en vente, une priorité d'acquisition soit accordée au bénéfice des paysans qui exploitent directement avec les membres de la famille (exonération de tous droits de mutation et d'enregistrement);

Aide et soutien à la coopération agricole sous toutes ses formes et particulièrement aux C.U.M.A. afin de permettre aux petits et moyens exploitants d'utiliser le plus rationnellement les tracteurs et l'outillage moderne;

Aménagement des marchés dans l'intérêt commun des producteurs et consommateurs;

Mesures pour enrayer le cumul des exploitations et la concentration des terres par une minorité de gros accapareurs

TABAC : Couverture du risque sécheresse par l'assurance;

Indemnisation pour les pertes sur la récolte 1962-1963;

Opposition à tout hors-quantum sur le tabac.

— Nous demandons la garantie du **droit de chasse** aux pentes (alouettes, vanneaux).

ENSEIGNEMENT : Gratuité effective à tous les échelons et octroi de bourses d'allocations et de pré-salaires à tous les adolescents qui en ont besoin;

Effort beaucoup plus grand pour la formation professionnelle et technique de jeunes ruraux, avec création de centre de formation technique à La Réole;

Contribuer à la création de classes nouvelles;

Soutien des clubs sportifs et action pour l'amélioration de l'équipement (stades, salles, piscines, etc...);

Ce programme permettra d'assurer l'épanouissement intellectuel, moral et physique de notre jeunesse.

ARTISANS ET COMMERÇANTS : Réforme démocratique de la fiscalité basée sur la réduction des impôts indirects (donc suppression de la taxe locale).

DEFENSE DE LA COMMUNE : Lutte contre toute atteinte portée aux prérogatives des collectivités locales et départementales;

Augmentation des subventions aux communes rurales et facilités d'emprunt;

Intégralité du fonds routier pour la modernisation de notre réseau.

REPUBLICAINS ! DEMOCRATES !

VOTEZ POUR UN DEFENSEUR ARDENT DE VOS INTERETS !

VOTEZ POUR UN FERME REPUBLICAIN QUI, DES 1958, A MONTRE TOUS LES DANGERS DU POUVOIR PERSONNEL.

Votez

Jean LAFOURCADE

Propriétaire exploitant

patriote courageux, qui pour son action dans la Résistance, a été déporté dans les camps de concentration hitlériens de Dachau. Grand Invalide de guerre, il continue à se dévouer pour le bien public au sein de divers mouvements : anciens combattants, sportifs, syndicaux et professionnels.

Il est issu d'une famille bien connue de démocrates et de patriotes, son frère Maxime a été fusillé par les occupants hitlériens à St-Léger-de-Vignague.

Son suppléant, **ELIE DENNES**, *employé de bureau, est un ancien Combattant de la Résistance (F.F.I.) dont les qualités et la compétence sont bien connues.*

Vu : le candidat

Le Comité Electoral de la Circonscription

P.S. — Déposez votre bulletin dans l'urne sans effectuer ni rature, ni changement.

Imp. Saint-Hubert - Bordeaux